

LISTE DES MEDECINS AGREES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Si vous êtes candidat au permis de conduire (ou vous en sollicitez le renouvellement) :

- de la catégorie E(B) (voiture + remorque lourde) ;
- de la catégorie C (= permis " poids lourd ") ;
-
- de la catégorie E(C) (= permis " super lourd ") ;
- de la catégorie D (transport en commun de personnes) ;
- de la catégorie E(D) (autocar + remorque lourde).

Ou si vous souhaitez, sous couvert de votre permis de conduire de la catégorie B, exercer à titre professionnel l'activité (ou vous sollicitez le renouvellement de cette autorisation):

- de chauffeur de taxi ;
- de conducteur d'ambulance ;
- de conducteur de véhicules affectés au ramassage scolaire ;
- de conducteur de véhicules affectés au transport public de personnes ;
- d'enseignant de la conduite automobile.

Vous devez passer la visite médicale, à laquelle vous êtes astreint, au cabinet d'un médecin agréé par le Préfet dont le nom figure ci-dessous ; il vous appartient de prendre directement rendez-vous avec le médecin que vous aurez choisi.

Le montant de cet examen médical est de 24,40€. S'agissant d'un examen de prévention pour l'obtention ou le renouvellement du permis de conduire, il n'est pas pris en charge par la sécurité sociale **et le médecin ne peut, en aucun cas, vous délivrer de feuille de maladie.**

Les personnes ne relevant pas de ces catégories, notamment celles ayant commis des infractions au Code de la Route (alcoolémie, excès de vitesse) ou dont les incapacités physiques sont incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou souhaitant être dispensées du port de la ceinture de sécurité, doivent passer la visite médicale en Préfecture de leur lieu de résidence.

En cas d'aptitude, le certificat médical vous autorise à conduire les véhicules des catégories de permis que vous détenez déjà, pendant le délai maximal de 2 mois qui suit la date de votre examen médical, en attente de l'établissement de votre nouveau permis de conduire.

Si le médecin ne peut conclure à votre aptitude d'emblée, il peut solliciter l'avis d'un médecin spécialiste, **voire demander à ce que vous soyez examiné par la commission médicale de la préfecture qui statuera, au regard de la sécurité routière, sur votre aptitude médicale à la conduite.**

LISTE DES MEDECINS AGREES SUR LE DEPARTEMENT

Dr GERARD PERRUCHET

40, avenue de Verdun - 92390 VILLENEUVE LA GARENNE
(01.47.94.44.05 / Consultation sur rendez-vous uniquement

Dr Richard SAROTTE

4, rue Louis Castel – 92230 – GENNEVILLIERS
(01.47 90 81 74 / Consultation sur rendez-vous

Dr HERVE PODEUR

6 bis rue de la Libération - 92210 SAINT-CLOUD
(01.47.71.03.44
Consultation tous les jours, sur rendez-vous.

Dr ROLAND NOEL

7, avenue Curie - 92370 CHAVILLE
(01.47.50.95.59
Consultation tous les jours, sur rendez-vous.

Dr JOSY DEODATI

34, rue Diderot (métro Mairie d'Issy) - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
(01.44.78.50.86 - Consultation tous les jours, sur rendez-vous.

Professeur ALAIN DOMONT

Hôpital Corentin Celton
38, rue Ernest Renan - 92133 ISSY LES MOULINEAUX
(01.58.00.40.88
Consultation sur rendez-vous, le mercredi matin, le jeudi matin et le vendredi matin à partir de 8 H 30.

Dr JEAN-FRANCOIS KEIRLE

91, rue Boucicaut - 92260 FONTENAY AUX ROSES
(01.46.60.84.84 - Consultation tous les après-midi , sur rendez-vous, sauf le samedi

Dr Alain LEBOURDON

41, rue des Fauvettes – 92260 – FONTENAY-AUX-ROSES
(01.46 60 35 60 / Consultations sur rendez-vous

Dr STEPHANE PERILHOU

227, avenue de la Division Leclerc - 92160 ANTONY
(01.42.37.58.84 - Consultation tous les jours, sur rendez-vous.

Docteur Nathalie ESTIVAL – DAUMONT

26, cours Ferdinand de Lesseps -92500 Rueil-Malmaison
(01 47 32 35 42 – Consultation sur rendez-vous

Docteur Thierry SULTAN

60, avenue Pierre Grenier - 92100 – Boulogne-Billancourt
(01 46 94 00 94 – Consultation tous les jours, sur rendez-vous

Docteur Bernard NEPVEU

36, Boulevard de Verdun -92400 COURBEVOIE
(01 47 88 94 91) consultations libres et sur rendez-vous

Docteur Jean SAYRIN

22, rue Marceau - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
(01 46 38 70 35) consultations sur rendez-vous

Docteur Hélène PONDAVEN

Hôpital Suisse de Paris
Centre de consultations et des vaccinations internationales
10, rue Minard 92130 - ISSY LES MOULINEAUX
(01 41 33 11 11) consultation tous les jours sur rendez-vous

LISTE DES PIECES A PRODUIRE

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Le permis de conduire,
- Une carte nationale d'identité ou une carte de séjour, en cours de validité,
- 4 photographies d'identité, (récentes, de face, tête nue),
- 24,40 euros, (non remboursables par la Sécurité Sociale).
- Un prélèvement des urines sera effectué sur place

Suite à la visite médicale, votre permis de conduire devra être validé dans les 2 mois auprès de la Préfecture ou de la Sous-préfecture de votre lieu de résidence.